



ÉDITO



En ce début d'année, je tiens, plus que jamais, à vous présenter mes meilleurs vœux. 2020 a été plus qu'éprouvante à plusieurs titres et je souhaite que cette nouvelle année 2021 soit sous le signe de l'apaisement, la sérénité et l'épanouissement pour chacun d'entre vous. Cette lettre d'information est pour moi, l'occasion de vous présenter la nouvelle équipe communautaire en place depuis juin dernier. Ensemble, nous allons écrire les grands enjeux du mandat où l'humain sera au cœur des préoccupations. Nous prendrons en considération la crise sanitaire que nous traversons et l'ensemble des conséquences qu'elle aura d'un point de vue social et économique. Chaque commission œuvrera dans son domaine de compétence pour qu'habitants (des plus jeunes aux aînés), associations (bénévoles), entreprises (dirigeants et salariés), tous, vous puissiez continuer de vivre dans un cadre rassurant et à être accompagnés au mieux face aux difficultés rencontrées. Vous pouvez également compter sur nos agents qui ont su, malgré la soudaineté de la crise, faire face et assurer la continuité des services. Vous découvrirez dans cette lettre les projets sur lesquels la CCVC s'inscrit. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Le Président, Gilbert Beaujaneau

Nouveau mandat, nouvelle donne !

Les élections municipales de mars dernier n'ont donné lieu qu'à un seul tour sur les 16 communes que compte la Communauté de communes. Lors de ces élections, chaque commune a désigné son ou ses conseillers communautaires en fonction du nombre de leurs habitants. Les 41 nouveaux élus communautaires ont pu procéder dès le 8 juin dernier à l'installation du Conseil Communautaire. À cette occasion, les conseillers ont élu le Président ainsi que les Vice-Présidents. Ensemble, ils composent le bureau communautaire chargé de définir les grandes orientations de la collectivité. Lors de ce premier conseil communautaire, les conseillers ont mis en place 10 commissions thématiques :

La Communauté de communes fait partie des 150 Établissements Publics de Coopération Intercommunale qui ont pu s'installer après le 1^{er} tour des municipales.

- CLECT – commission locale des charges transférées
- Développement économique – tourisme
- Petite enfance / enfance – jeunesse
- Transition écologique
- Voirie – eau et assainissement – GeMAPI
- Culture – communication
- Sports – loisirs
- Cohésion sociale – solidarité
- Ressources humaines
- Numérique

Elles sont, pour huit d'entre elles, composées de conseillers municipaux et communautaires et assurent une représentativité territoriale équitable.

LE BUREAU

LE PRÉSIDENT



Gilbert BEAUJANEAU
Conseiller Départemental
Maire de Nieuil-l'Espoir

LES VICE-PRÉSIDENTS



Francis GARGOUIL
1^{er} Vice-président
Maire de Château-Larcher



Jacky QUINTARD
2^e Vice-président
Adjoint à Vivonne



Françoise MICHAULT
3^e Vice-présidente
Maire d'Iteuil



Rémy MARCHADIER
4^e Vice-président
Maire de Roches-Prémarie-Andillé



Sandra GIRARD
5^e Vice-présidente
Maire de Marçay



Christian CHAPLAIN
6^e Vice-président
Maire de Marnay



Florence TUCHOLSKI
7^e Vice-présidente
Adjointe au maire de Fleuré



Bernard DUCHATEAU
8^e Vice-président
Maire de la Villedieu-du-Clain



Roland BOUCHET
9^e Vice-président
Maire d'Asnonnes



Patrick PICHON
10^e Vice-président
Adjoint au maire de Nouaillé-Maupertuis



Toutes nos pensées ...

Claude LAMBERT était maire de Marigny-Chémereau depuis 2014 et élu communautaire depuis 2008, il était vice-président de la commission Voirie-bâtiment depuis la création de la Communauté de communes des Vallées du Clain en 2014. Très investi dans son rôle d'élu municipal et communautaire, nous garderons de lui sa mobilisation pour les Vallées du Clain, son franc-parler et son sens de l'humour.

LES MAIRES



Philippe BARRAULT
Maire de Smarves



Rose-Marie BERTAUD
Conseillère Départementale
Maire de Vivonne



Michel BUGNET
Maire de
Nouaillé-Maupertuis



Jean-Yves GRASSIEN
Maire de Gizay



Bertrand HERAULT
Maire de Vernon



Carine MAMES
Maire de Dienné



Rita NORESKAL
Maire de
Marigny-Chémereau



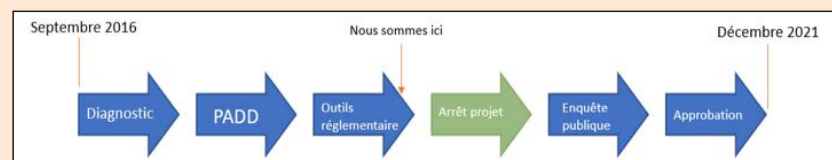
Vivian PERROCHES
Maire de Fleuré

Des services en continu !

Figée par la propagation de la COVID 19, la France entière a tourné au ralenti à partir du 16 mars 2020. Cependant, certains secteurs d'activités n'ont eu d'autre choix que de continuer à fonctionner. C'est le cas notamment du service de collecte des déchets ménagers de la Communauté de communes. Quotidiennement, bon nombre d'habitants des Vallées du Clain ont témoigné leur soutien aux équipes de collecte par le biais de dessins d'enfants ou encore de petits mots. Les élus communautaires ont salué les agents pour avoir maintenu la continuité d'un service prioritaire. L'ensemble des équipes a su s'adapter aux nouvelles conditions de travail imposées par le confinement. Une équipe administrative restreinte a assuré, depuis le siège de la collectivité, la continuité des services avec des équipes en télétravail. L'adaptabilité et la réactivité dont les agents ont pu faire preuve ont permis d'informer au mieux les usagers sur le fonctionnement des services. Si la qualité du travail effectué par les services communautaires doit être soulignée durant cette période compliquée, il faut également remercier les administrés qui ont su faire preuve de bienveillance et de patience.

Où en est-on avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ?

ÉTAPES	PÉRIODE	RÉALISÉ
Lancement de la procédure	Conseil communautaire de septembre 2016	✓
Travail sur le diagnostique	Année 2017	✓
Travail sur le PADD	Année 2018	✓
Débat sur le PADD	Conseil communautaire de décembre 2018	✓
Travail sur le zonage	Année 2019 et 2020	✓
Arrêt projet	Prévu en début d'année 2021	✗
Enquête publique	Milieu d'année 2021	✗
Approbation	Fin d'année 2021	✗



ATTENTION La période sanitaire que nous traversons retarde le processus et les dates indiquées ne sont pas fixes, il se peut qu'il y ait du retard dû à cette période.

Les 10 commissions thématiques



FESTI' VALLÉES et si on recommençait ?



Un départ sur les chapeaux de roues, 24 rendez-vous culturels proposés du 12 juillet au 13 septembre 2020 sur les 16 communes, une moyenne de 45 personnes par événement... Voilà le premier bilan couronné de succès de cette équipe nouvellement en place au sein de l'Office de Tourisme.

L'office de tourisme des Vallées du Clain, avec le concours de la CCVC, a sillonné le territoire

avec son Festi'Vallées du Clain proposant des animations de qualité avec la participation de compagnies, d'intervenants du département et d'associations comme Nouaillé 1356 qui a su être réactive avec quatre animations différentes. Tous les acteurs ont été sensibles au soutien témoigné au milieu culturel, secteur fortement impacté par la crise liée à l'épidémie de Coronavirus.

Cette première réussite a convaincu les élus de reconduire le Festi'Vallées du Clain pour l'année 2021... à suivre !

Un soutien sans faille !

Malgré la situation actuelle complexe, la Communauté de communes a tenu à soutenir l'ensemble du milieu associatif. Qu'elles œuvrent dans le secteur social, sportif ou encore culturel, toutes ont conservé le partenariat si précieux mis en place avec la CCVC. Le monde associatif mis à mal, notamment dans le domaine culturel, fera l'objet d'une attention particulière au cours de ce nouveau mandat afin de soutenir la dynamique locale et l'ensemble du travail accompli par tous les bénévoles.

La culture en plein air



Pour étoffer la programmation culturelle de la Passerelle, les élus ont acté en fin d'année 2019, la création d'un théâtre de verdure sur la commune de Château-Larcher.

Répondant à la compétence culture de la CCVC, cet équipement proposera dès que possible, si la situation sanitaire le permet, des spectacles en extérieur.

Dans un cadre idéal, au cœur du bourg de Château-Larcher, cet espace scénique a été réalisé en contre-bas de l'église avec pour décor les ruines du château.

Les travaux ont débuté le 7 octobre dernier comprenant la réalisation d'une scène ouverte de 85 m², de gradins composés d'assises d'une longueur totale d'environ 226 mètres linéaires, de cheminements piétons permettant d'accéder aux gradins depuis l'extérieur, y compris pour les personnes à mobilité réduite avec deux places de stationnement, d'un réseau d'éclairage à led et des aménagements paysagers, pour une jauge de 377 personnes maximum.

La réalisation de cet équipement s'élève à 220 000,00 € HT. La Communauté de communes a pu bénéficier du soutien du Département au titre d'Activ 2 à hauteur de 47 643 € et de l'État dans le cadre de la DETR à hauteur de 77 880 €.



C'est ma planète !

Avec cette lettre :

• **Guide du tri 2021 !
Mieux trier et réduire les déchets**



Toutes les informations utiles pour gérer les déchets s'y trouvent : consignes de tri, horaires d'ouverture des déchèteries, jours de collecte des sacs et des bacs, reports de collecte etc... À conserver précieusement toute l'année.

• **Le verre, un matériau qui se recycle à l'infini**



Il faut le trier et le recycler au maximum ! Pourtant, il est fréquent de refuser à la collecte, des sacs ou des bacs contenant des emballages en verre. De plus, 123 bornes à verre sont en place sur le territoire. Accessibles 24h/24h, les usagers peuvent y déposer leurs emballages en verre. Ainsi, bien triés, ils sont recyclés.

La transition écologique, l'affaire de tous !



Depuis 2018, la Communauté de communes a engagé son Plan Climat - Air - Energie Territorial (PCAET), mais pour quoi faire ?

Le PCAET est un outil opérationnel pour mettre en œuvre la transition énergétique au niveau local. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :

- Réduire les consommations énergétiques ;
- Développer les énergies renouvelables, comme le solaire, le bois énergie ... ;
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par toutes activités ;
- Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien ;
- Adapter le territoire aux changements climatiques déjà perçus.

Après une phase de diagnostic, la CCVC a déterminé cinq grands axes stratégiques sur lequel s'appuie le PCAET des Vallées du Clain :

- 1 Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes.
- 2 Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie.
- 3 Se déplacer plus sobrement sur le territoire.
- 4 Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire.
- 5 Être un territoire « zéro-déchet ».

Chacun de ces axes a été décliné en objectifs précis mentionnant une projection en terme énergétique chiffrée (de réduction des consommations ou de production d'énergies renouvelables).

Avant de procéder à la phase opérationnelle et pour clore l'élaboration de ce plan, une consultation publique a été lancée du 20 novembre au 20 décembre 2020 et l'ensemble des avis et commentaires recueillis seront annexés au PCAET.

Le parc photovoltaïque, un bel exemple en lien avec le PCAET !

Les élus communautaires ont inauguré le parc d'ombrières photovoltaïques le 24 septembre dernier en présence de la société Sergies. Installé en couverture du parking des ateliers techniques de la Communauté de communes ce parc constitue une opération blanche pour la collectivité qui a mis à disposition l'espace. La société SOLAR Touraine Poitou a réalisé les travaux et en a supporté les coûts.

La surface couverte par les panneaux photovoltaïques est de 600 m² soit 333 panneaux, pour une production annuelle estimée à 122 000 kWh. Le crédit Agricole a apporté son concours à la réalisation de cet équipement.



Films, magazines et cours en ligne grâce à vos bibliothèques

Visionner des films récents, lire des magazines en ligne, suivre une formation en informatique ou apprendre une langue étrangère ? Tout cela devient possible gratuitement et légalement !

Ces nouvelles ressources numériques sont accessibles sur le site Lire en Vienne : lireenvienne.fr.

La connexion se fait simplement, avec le numéro de carte de bibliothèque et un mot de passe.

Pas encore abonné en bibliothèque ? Le site du réseau des bibliothèques permet de savoir comment procéder à une adhésion : bibliotheques-valleesduclain.departement86.fr

Ce service est proposé de manière expérimentale par le Conseil Départemental de la Vienne en partenariat avec le réseau des bibliothèques des Vallées du Clain.

Et toujours à télécharger sur le site du réseau des bibliothèques : plus de 2600 ebooks pour adultes et adolescents ! Plus de 50 nouveautés chaque mois dans tous les genres : science-fiction, feel good, historique, policiers, documentaires...

BON A SAVOIR :

Les bibliothèques et médiathèques du réseau : Aslonnes, Dienné, Fleuré, La Villedieu-du-Clain, Marçay, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Roches-Prémarie-Andillé, Smarves, Vernon et Vivonne.

Et prochainement, la bibliothèque de l'iteuil bénéficiera des services.



Les couettes et les oreillers collectés en déchèteries

À partir du mois de janvier 2021, les couettes et les oreillers pourront être déposés en déchèterie dans un bigbag dédié. Ils seront ensuite repris par Eco-mobilier (éco-organisme qui reprend les meubles, matelas usagés ...) qui leur offrira une seconde vie. La garniture d'une couette pourra ainsi resservir par exemple pour rembourrer un canapé. Les déchèteries qui sont équipées pour la collecte des oreillers et des couettes sont celles ayant un caisson pour le mobilier : l'iteuil, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Smarves et Vivonne.

La nouvelle déchèterie des Héronnières

Située sur la Zone d'Activité Economique (ZAE) des Héronnières sur la commune de Roches-Prémarie-Andillé, cette nouvelle déchèterie sera bientôt accessible à tous les habitants des Vallées du Clain. Elle proposera de nouvelles filières de tri pour réduire toujours davantage la part de déchets non valorisables et sera accessible en toute sécurité. Pour y accéder, le badge de déchèterie habituel permettra l'ouverture de la barrière d'accès. Une communication spécifique sera faite avant son ouverture à tous les habitants du territoire afin que chacun puisse utiliser au mieux ce nouvel outil.



Tout ce qu'il faut savoir sur nos communes !

les vallees du clain

www.valleesduclain.fr

Communauté de communes des Vallées du Clain
25 route de Nieuil - 86340 La Villedieu-du-Clain
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30 (le vendredi jusqu'à 17h).
Tél. 05 49 89 02 89 - Fax : 05 49 56 35 17
accueil@valleesduclain.fr

La Passerelle - Salle de spectacle
1, rue du Stade - 86 340 Nouaillé-Maupertuis
passerelle@valleesduclain.fr
www.passerelle86.fr

Vallées
du Clain
Un temps d'avance